



Les inondations de la Seine en 1910, célèbres par leur étendue, n'ont pas évacuées, sept cents personnes et une dizaine d'animaux noyés. Les dommages matériels, sont estimés à plus de 300 000 francs.



NANTERRE PENDANT LES INONDATIONS DE 1910

Le 21 janvier 1910, la montée brusque des eaux et la puissance du courant inquiétaient, non sans raison, les riverains, puisque le lendemain la Seine sortait de son lit et inondait progressivement un territoire de quatre cents hectares. Le 31 janvier, jour où elle a atteint ses limites extrêmes, la Seine était montée de 4,60 mètres au-dessus de son niveau normal.

Au plus fort de la crue, les eaux avaient envahi ce qui constitue de nos jours la zone industrielle. Bon nombre de rues étaient submergées, dont la rue du Vieux-Pont jusqu'à l'angle du boulevard National, le pont de Biais, l'avenue Jules-Quentin jusqu'au Moulin-Noir, le boulevard Thiers (l'actuelle rue du Général-Leclerc), le boule-

vard de la Seine. Les eaux longeaient l'avenue de la République, elles contournaient le talus du chemin de fer de Rouen, passaient derrière le cimetière de la Maison de Nanterre, remontaient au bord de l'avenue de la République pendant soixante mètres, puis tournaient le long du jardin de la Maison de Nanterre pour suivre la rue de Sartrouville.

De toute urgence, cent soixante maisons furent évacuées. Sept cents personnes se retrouvaient sans abri. La municipalité lança un appel à la solidarité des Nanterriens et ouvrit une souscription en faveur des victimes de l'inondation. Les sinistrés furent relogés dans des locaux municipaux, chez des amis ou à la Maison de Nanterre. Des repas leur furent distribués gratuitement. Le préfet de la Seine

remit au maire une somme de 1 500 francs à répartir en secours.

Le service de voirie, les pompiers et les soldats du génie furent chargés du démantèlement des maisons inondées. Boulevard du Havre, on installa une passerelle de 60 mètres de long construite avec des tréteaux, des tables et des madriers afin de constituer un embarcadere pour les voyageurs.

L'usine à gaz, la papeterie de la Seine, le haras, les fermes avaient cessé toute activité.

Le 5 février, une légère décrue s'amorçait ; la Seine baissait de 50 centimètres au pont des Anglais. Malgré des tassements importants, le passage sous le pont de Biais était rétabli. Boulevard du Havre, les talus s'étaient effondrés, laissant apparaître les regards d'égout et les canalisations. Le pavage était à

refaire sur 150 mètres.

Les jours suivants, les eaux continuant à se retirer, on commença à se rendre compte de l'importance des dégâts. Plusieurs maisons où le niveau des eaux avait atteint 2,50 mètres étaient très endommagées. Au Petit-Nanterre, des cabanes de carreaux de plâtre s'étaient effondrées. Une centaine d'animaux, chiens, chats, poules, lapins avaient été noyés et furent enterrés.

Quatre équipes, sous la direction du service de voirie, furent chargées de désinfecter 120 immeubles, comprenant 195 pièces d'habitation, 15 hangars, 2 ateliers, 4 écuries, 4 vacheries, 14 poulaillers, 2 laiteries et 3 magasins. Ce travail fut effectué en cinq jours. Néanmoins, jusqu'au début du mois de mars, le retour de la pluie sur les sols gorgés d'eau, provoqua trois

autres crues moins fortes que la première, mais qui empêchèrent le retour des sinistrés dans leurs habitations. Plusieurs immeubles, dont les fondations commençaient à s'écrouler, furent aussitôt étayés.

Lorsque les eaux se retirèrent, vers le 15 mars, les dommages furent évalués à plus de 300 000 francs pour la commune. Les Nanterriens avaient répondu en grand nombre aux collectes et à la souscription organisée par la mairie. Au total, une somme de 40 000 francs fut répartie entre les sinistrés. Ces derniers retournèrent chez eux avec la hantise qu'une nouvelle catastrophe ne se reproduise. Il faut dire que les crues de la Seine étaient fréquentes. Au cours du XIX^e siècle, à huit reprises, le fleuve était monté à plus de cinq mètres au-dessus de son niveau habituel.

Pour essayer de prévenir le renouvellement de tels événements, les berges de la Seine furent surélevées. Ces travaux de protection seront très utiles, puisque quelques mois plus tard, en novembre 1910, ils empêcheront que les quartiers de la sablière et du Petit-Nanterre ne soient à nouveau inondés.

De nos jours, des barrages régularisent le cours de la Seine et même s'il arrive que le zouave du pont de l'Alma ait les pieds dans l'eau, aucune inondation comparable à celle de 1910 ne s'est reproduite en région parisienne.

Jeannine Cornille
Société d'Histoire de Nanterre